

**La fonction de Directrice /
Directeur du Laboratoire d'étude
de l'Univers et des phénomènes
eXtrêmes**

(LUX – UMR 8262 de l'Observatoire de Paris-PSL, du
CNRS, et de Sorbonne Université ; département
scientifique de l'Observatoire de Paris)
est à pourvoir à compter du 14 avril 2025.

Le LUX est l'une des quatre nouvelles unités qui seront mises en place à l'Observatoire de Paris – PSL à partir du 1er Janvier 2025 dans le cadre de la réorganisation scientifique de l'établissement, POP2025. Il aura un statut d'Unité Mixte de Recherche (UMR) ainsi que de Département Scientifique de l'Observatoire de Paris ([au sens du décret de l'établissement](#)).

Le LUX qui se constitue à partir des équipes du LUTh, de deux équipes du GEPI dont une de son pôle instrumental et deux pôles du LERMA fédère une quarantaine de chercheurs et enseignants-chercheurs, une dizaine de post-doctorants, environ vingt-cinq doctorants et une vingtaine de BIATSS/ITA, sur les campus de Meudon, Paris (Denfert-Rochereau et Jussieu). Ses tutelles sont l'Observatoire de Paris-PSL, le CNRS et Sorbonne Université.

Les thématiques principales du LUX sont l'étude formation et de l'évolution des galaxies et des objets compacts, du milieu interstellaire, de la gravitation et des ondes gravitationnelles, du domaine des hautes énergies, de la cosmologie et des grands relevés, avec comme méthodologies principales le développement de l'instrumentation sol ainsi que spatiale, la théorie et la simulation numérique et l'observation et l'analyse de données. Le LUX intègre une équipe de recherche instrumentale sur les détecteurs de nouvelle génération à inductance. Le LUX s'appuie largement sur une expertise forte dans le numérique et le calcul scientifique en particulier. Le LUX contribue à la conception et l'exploitation d'instruments d'observation majeurs au sol et dans l'espace tels que ELT/MOSAIC, VLT/MOONS, SKA, CTA ou SVOM.

Le projet POP2025 résulte d'une réflexion stratégique menée par les Conseils de l'Observatoire de Paris en concertation avec le CNRS et les universités partenaires des unités de recherche. Les contours scientifiques, méthodologiques et techniques des quatre nouvelles unités ont été proposés par le Conseil Scientifique et votés par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 15 mai 2023. La mise en place de chacune des futures unités a été préparée par un groupe de travail représentatif de la future unité, piloté par un coordinateur scientifique assisté par des coordinateurs adjoint(e)s et une ou un préfiguratrice/teur administratif/ve.

S'agissant d'unités en création, la procédure de désignation des directeurs est la suivante :

- Constitution du conseil d'unité (le conseil de l'UMR et le conseil du département scientifique seront confondus) : élections en mars 2025,
- Avis du conseil d'unité sur les candidatures puis nomination par le CNRS ; lors de la même séance, vote du conseil de département scientifique.

Il est attendu que le processus soit finalisé au 14 avril 2025.

Au 1^{er} janvier 2025, les coordinateurs scientifiques seront nommés directeurs par

interim par le CNRS ; côté Observatoire, ils disposeront des délégations leur permettant d'exercer les mêmes responsabilités que les directeurs de département scientifique jusqu'à la désignation finale du directeur d'unité. Entre le 1^{er} janvier et l'élection des conseils d'unités, le groupe de travail aura pour mission d'assister le directeur par intérim.

L'acte de candidature comprendra : une lettre de motivation (deux pages), un curriculum vitae (deux pages), une notice des titres et travaux comportant la liste des publications dont les dix les plus significatives seront décrites en quelques lignes (vingt pages hors liste des publications). La lettre de motivation résumera le projet scientifique du candidat/de la candidate pour le laboratoire et traitera particulièrement de l'insertion du LUX au sein de l'Observatoire de Paris – PSL et de l'écosystème de recherche et d'enseignement supérieur francilien.

Les personnes envisageant de candidater peuvent prendre contact avec le vice-président du Conseil Scientifique (mathieu.puech@observatoiredeparis.psl.eu), Mathieu Puech, ainsi que le Directeur adjoint Scientifique au CNRS/INSU, Martin Giard, (adresse ci-dessous) qui pourront leur apporter tous les renseignements nécessaires à la préparation de leur candidature.

Les candidatures sont à adresser par courrier électronique avant le 17 février 2025 17h aux représentants des tutelles du laboratoire :

- la présidente de l'Observatoire de Paris – PSL, Fabienne Casoli
fabienne.casoli@observatoiredeparis.psl.eu
- le Directeur Adjoint Scientifique au CNRS/INSU, Martin Giard
insu.dasaa@cnr.fr
- le Vice-doyen Recherche, innovation et international de la Faculté des Sciences et Ingénierie de Sorbonne Université, Philippe Agard
philippe.agard@sorbonne-universite.fr